



Commune de
Corminboeuf

INSCRIPTION POUR UN TRAVAIL DURANT LES VACANCES SCOLAIRES 2026

Merci de remplir lisiblement - les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

NPA /Localité : _____

Adresse mail : _____

No de portable : _____

No AVS : _____

Etablissement scolaire actuel : _____

Déjà travaillé pour la commune ? OUI ☐ NON ☐

Coordonnées bancaires ou postales :

Etablissement : _____ Lieu : _____

No de compte : _____

Au nom de : _____

DATE : _____ SIGNATURE : _____

Par ma signature, j'atteste que les données ci-dessus sont correctes et je m'engage à avertir rapidement la commune si je ne suis plus disponible.

Accord parental pour mineur

Noms et prénoms des parents :

SIGNATURES :

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

Documents à joindre au présent formulaire : **CV et Copie carte bancaire ou postale**

PERIODES DE TRAVAIL

☐ du 13 au 17 juillet 2026

☐ du 20 au 24 juillet 2026

☐ du 27 au 29 juillet 2026

merci de cocher toutes les périodes durant lesquelles vous êtes disponible

délai d'inscription : 28 mars 2026

délai de confirmation : 5 avril 2026

A compléter par la commune

Confirmation d'engagement

Date :

Signature et sceau :

ENGAGEMENT DU PERSONNEL AUXILIAIRE TEMPORAIRE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES 2026

OFFRE :

Aides aux concierges des bâtiments communaux - Nettoyages, déménagement de mobilier scolaire - rangements.

Travaux non dangereux mais nécessitant une bonne forme physique, ne pas souffrir de vertige, ne pas être allergique aux produits de nettoyages.

44 heures par semaine, les horaires sont définis par le responsable

La pause de midi (non payée) est libre : 1h

Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 9h par jour avec 2 x 30 minutes de pause payée

Vendredi : 8h par jour avec 2 x 30 minutes de pause payée

Salaire horaire net : CHF 18.50 /heure

CONDITIONS :

Etre domicilié-e dans la commune

Age minimum : 15 ans révolus - Age limite 25 ans

Ne pas être en apprentissage

Respecter les horaires selon les attributions

S'équiper d'habits et de chaussures adaptés

Le contrat peut être interrompu si les instructions données ne sont pas suivies ou si le comportement n'est pas approprié